

Le Conseil du public(*) communique

Siégeant à Lausanne le 14 janvier dernier, le Conseil du public (CP) de la RTSR a procédé à l'analyse de la chronique *Les Autres* dans l'émission *A l'Abordage* sur RTS La 1^{ère} et des vidéos en continu (VEC) diffusées sur RTSinfo et les réseaux sociaux.

Les Autres

La chronique *Les Autres* a pour mandat de proposer une fenêtre sur les trois autres régions linguistiques de Suisse. Elle est diffusée tous les vendredis vers 15h55 dans l'émission *A l'Abordage* (RTS La 1^{ère}). D'une durée relativement courte, 3 à 5 minutes, elle propose des sujets sociétaux et culturels qui permettent de découvrir ou de thématiser certaines réalités des autres coins de notre pays. Il est à signaler que cette chronique est également diffusée dans le même format par les diffuseurs de chaque région dans sa propre langue, à savoir SRF (Suisse alémanique), RSI (Suisse italienne) et RTR (Suisse d'expression romanche).

Le Conseil du public a apprécié ces émissions qui cherchent à renforcer la cohésion nationale, en application de l'un des principes forts de la concession octroyée par le Conseil fédéral à la SSR. D'une manière générale, on apprend beaucoup de choses sur les autres régions linguistiques de Suisse. Le Conseil du public propose que la formule soit renforcée, en élargissant le spectre de diffusion ainsi que la promotion de ces chroniques. Car la qualité du produit mérite qu'il soit mieux communiqué.

Les vidéos en continu (VEC)

Il s'agit là d'une nouvelle offre de vidéos à destination des plateformes numériques de la RTS. Ces vidéos ont pour ambition d'informer les internautes dès l'arrivée des premières images d'une actualité.

Si le format en tant que tel a été apprécié par le Conseil du public, il n'en demeure pas moins que le manque de visibilité de ces capsules et les disparités entre les différents réseaux sociaux laissent un léger sentiment d'inachevé. Hormis ces bémols liés à l'adaptation progressive de l'information aux nouveaux médias, le CP considère néanmoins ces vidéos comme l'équivalent des brèves de la presse écrite, servant à s'informer rapidement d'un fait, voire de constituer une sorte de porte d'entrée vers des développements des sujets via d'autres émissions. Il encourage donc la RTS à persister dans cette voie.

Contacts :

Matthieu Béguelin, président du Conseil du public RTSR / 079 897 63 11

Jean-Bernard Busset, vice-président du Conseil du public RTSR / 079 250 56 47

() Le Conseil du public – deux délégués par canton – est l'organe consultatif de la RTSR chargé de refléter les sensibilités régionales du public et d'assurer des contacts étroits entre les responsables des programmes de la Radio Télévision Suisse (RTS) et les auditeurs-télespectateurs. Il a pour tâche l'analyse critique des émissions diffusées par le service public et fait part de ses remarques et suggestions aux professionnels de la RTS.*

Les rapports du Conseil du public peuvent être consultés sur le site www.rtsr.ch, page « Analyse des émissions » (<https://rtsr.ch/conseil-du-public/analyse-des-emission/>)